



Mairie de Combs-la-Ville
Place de l'Hôtel de Ville
B.P. 116 - 77 385 Combs-la-Ville Cedex
Tel. : 01 64 13 16 00
Fax : 01 60 18 06 15

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MARS 2010

Compte-rendu sommaire

L'an deux mil dix, le vingt-deux mars, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique.

Présents

M. G. GEOFFROY – Mme MM. SALLES – M. G. ALAPETITE – Mme F. SAVY – M. P. SEDARD – Mme M. LAFFORGUE – M. JM. GUILBOT – Mme J. FOURGEUX – M. J. DERRE – Mme G. RACKELBOOM – M. C. GHIS – Mme C. DECLERCK – Mme J. BREDAS – M. C. DELPUECH – Mme C. EYMARD-ANDRY – M. J. PLANTARD – Mme A. NICOLAS – M. D. VIGNEULLE – M. P. RACINE – Mme M. FLEURY – M. B. DURAND – Mme D. REDSTONE – Mme M. PALICH – M. F. PERIDON – M. P. SAINSARD – M. C. TORRE – M. R. ZALLIO – Mme MC. BARTHES – M. F. ANDRE – Mme M. REUZE – Mme C. GAUTHIER.

Absents représentés

M. B. BAILLY par Mme C. DECLERCK, Mme A. TRUTIE de VAUCRESSON par M. P. RACINE, M. JL. COMBES par M. B. DURAND, Mme B. AUZANNEAU par M. P. SAINSARD.

Absents :

/

Mme PALICH a été élue secrétaire de séance.

M. le Maire ouvre la séance à 20 heures.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE PRECEDENTE

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

DELEGATION DU MAIRE – ARTICLE L.2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Voir liste annexée.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- APPROUVE l'attribution d'une subvention exceptionnelle d'aide aux sinistrés des départements de la Charente-Maritime et de la Vendée.
- APPROUVE le compte de gestion 2009.
- APPROUVE le compte administratif 2009.
- APPROUVE l'affectation du résultat de l'exercice 2009.
- ADOPTE le Bilan annuel des acquisitions et des cessions immobilières 2009.
- APPROUVE les modifications du tableau des effectifs du personnel communal pour 25 postes.
- APPROUVE le contrat d'objectif 2010 entre la commune et la MJC.
- ADOPTE la demande de subvention auprès du Conseil Régional pour les actions de prévention.
- APPROUVE la demande de subvention auprès du Conseil Régional dans le cadre de l'animation sociale des quartiers.
- ADOPTE l'attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association « Scène Arts Danse ».
- APPROUVE la tarification des séjours d'été 2010 du service jeunesse.
- APPROUVE la rémunération des vacataires dans le cadre de l'étude surveillée.
- APPROUVE le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la Commune de Combs-la-Ville, après enquête publique.
- ADOPTE le changement de dénomination de 2 voies.
- APPROUVE la convention de mise à disposition d'un local municipal à la FCPE-77.

Guy GEOFFROY
Député Maire

